

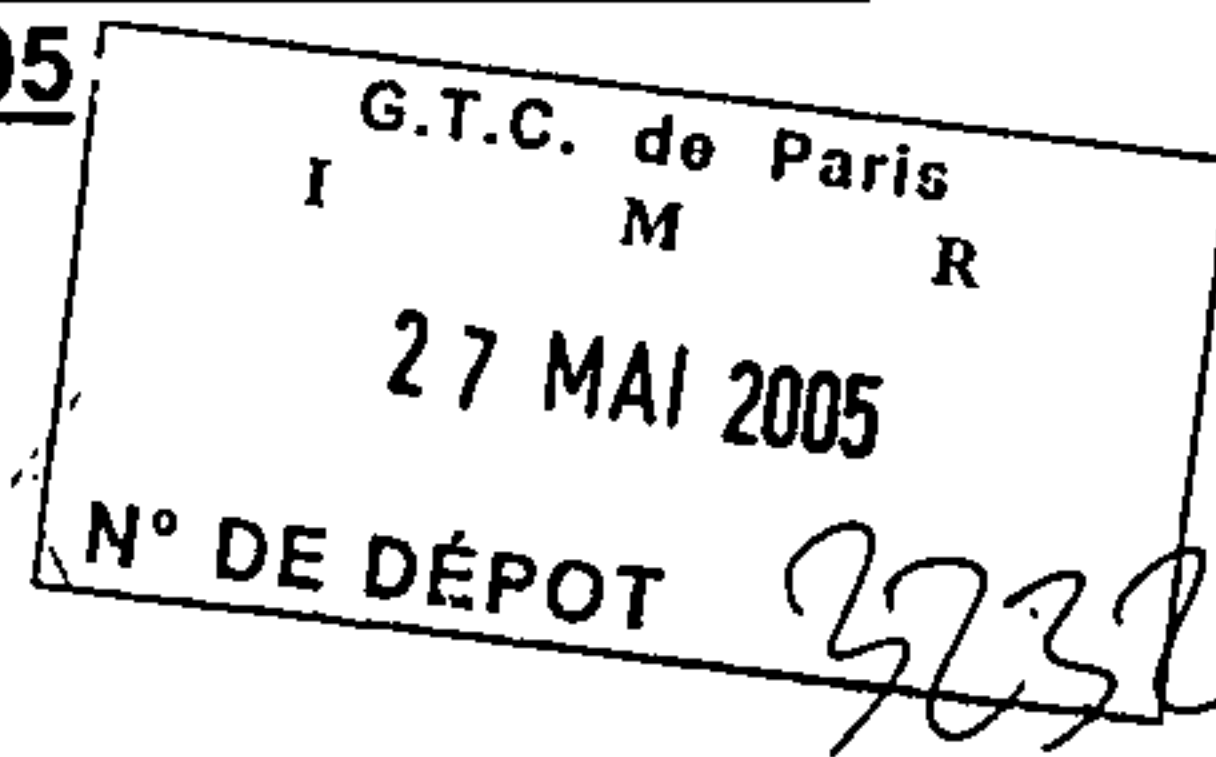
923 10316

O.B.HOLDING

**Société Par Actions Simplifiée au capital de 163.572,40 €
Siège social : 1 rue Chevalier de Saint George - 75008 PARIS**

388 300 444 R C.S. PARIS

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 7 MARS 2005**



L'an deux mil cinq,
le lundi sept mars à dix heures,

Les Actionnaires de la Société "OB HOLDING", Société Par Actions Simplifiée au capital de 163.572,40 € divisé en 2.141 actions, se sont réunis en Assemblée Générale au siège social, sur convocation faite par le Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier BERTRAND, Président.

Il est établi une feuille de présence qui est émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

La feuille de présence permet de constater que les membres de l'Assemblée représentent ensemble la totalité des actions composant le capital social.

L'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Le rapport du Président ;
- Le texte des résolutions soumises au vote des actionnaires.

O.B

M.R.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes Titulaire.
2. Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes Suppléant.
3. Pouvoirs pour dépôt et formalités.
4. Questions diverses.

Puis, il donne lecture de son rapport.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte et demande aux membres de l'Assemblée s'ils ont des questions à poser ou s'ils souhaitent des précisions complémentaires sur tel ou tel des points qui viennent d'être traités.

Les personnes interrogées s'étant déclarées suffisamment informées par le rapport lu à l'Assemblée et après divers échanges de vues entre les Actionnaires, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

Première Résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Co-Commissaire aux Comptes Titulaire la Société AKELYS Siège social : 19, avenue de Messine, 75008 PARIS R.C.S. PARIS B 652 008 939, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mars 2010.

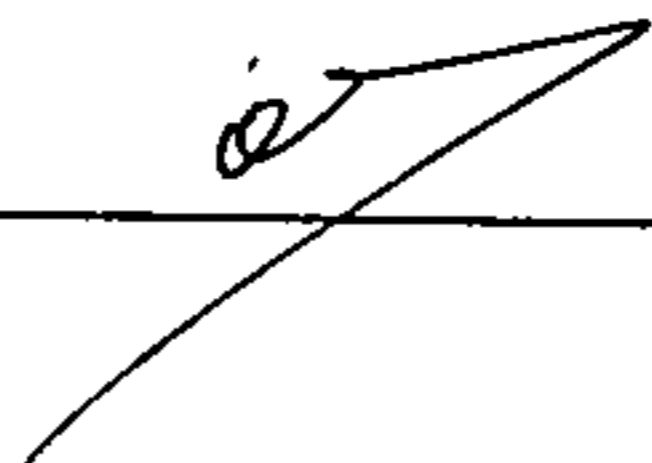
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Co-Commissaire aux Comptes Suppléant Monsieur Bernard GODET, né le 23 janvier 1948 à PARIS (8^{ème}) de nationalité française, demeurant 19, avenue de Messine, 75008 PARIS, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 mars 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

O.B



M.R.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités consécutives de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix heures trente minutes.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé.

Le Président

O. BERTRAND



M. RAZOU

